

Assemblée générale de l'Association En Martines du 03 mars 2021
Visio-conférence, de 20h10 à 21h10
Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée générale

L'assemblée générale est ouverte à 20h10 en présence de 9 membres et des 5 membres du comité. La présidente souhaite la bienvenue aux membres, particulièrement après une longue absence de rencontres due à l'annulation, pour cause de pandémie, de plusieurs événements prévus en 2020.

2. Formalisation des membres présents

Sont présents en tant que membres : Catherine Cart, Laurence Gauthey (vérificatrice des comptes), Daniel Gendre, Daniel Goldman, Joëlle et Christian Menétrey, Jean-Pierre Moser (trésorier ad intérim), Philippe Nicollier, Tanja Rahmy, Line Rithner, Gilles Rocher, Katrin Stösser.

Trois membres ont tenté, en vain, de participer à la réunion zoom : Christine Dupasquier-Chambon (participation partielle), Roger Rigo (vérificateur des comptes) et Laurent Junier. Le comité est navré de n'avoir pas mis en place un numéro de téléphone pour aider -si possible- ces personnes à se connecter avec le lien fourni. Un membre inscrit (René Kundig) ne s'est pas connecté sur zoom.

Présents en tant que membres du comité : Elisabeth Nicollier (présidente), Anne-Claire Vonnez et Marie-Pierre Constant (secrétaires), Louisa Rossat, Olivier Cart. Julien Rossat, retenu par ses obligations professionnelles, est excusé.

3. Désignation des scrutateurs

Pour cette AG tenue via zoom, le comité propose que les points soumis au vote soient considérés comme acceptés si aucun membre ne demande la parole pour formuler une objection ou une opposition. Les membres présents approuvent cette procédure.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'OJ est approuvé par l'assemblée. Il est présenté sous forme d'un PowerPoint tout comme le détail de chacun des points qui le constituent.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 janvier 2020

Le PV a été transmis avec l'invitation à l'AG. Il figure également sur le site internet www.enmartines.ch. PV approuvé à l'unanimité.

6. Comité

La présidente présente les membres du comité. Elle rappelle que le poste de trésorier est toujours à repourvoir, même si J.-P. Moser continue à nous seconder pour l'instant. De même, suite à la démission l'an dernier de Gilles Rocher, aucun candidat ne s'est pour l'instant annoncé pour faire partie du comité.

7. Rapport du comité sur l'activité de l'association pendant l'année écoulée

Le comité a tenu 5 séances plénières pour continuer à faire vivre l'association en dépit de la situation délicate due à la pandémie.

A. Événements organisés par l'association

Le 8 mars après-midi, de 15h à 18h, a eu lieu l'English Tea Party, à la salle de paroisse (rez). Dégustation de thés, de marmelades, scones, cakes et sandwiches *so british*, ambiance festive, chaleureuse et détendue. Participation : 6 adultes inscrits et 2 enfants mais la salle s'est remplie de

personnes non-inscrites, soit une trentaine de personnes au total. 9 personnes ont payé CHF 5.- en tant que non-membres. Voir l'article et les alléchantes photos publiés sur le site internet de l'AEM.

Sitôt après, hélas, le 13 mars, le semi-confinement a été décrété. L'association a donc dû annuler la fête des voisins prévue le 29 mai sous la forme d'une broche au chemin des Cerisiers.

Le 8 octobre, en partenariat avec le Groupe Biodiversité de Mont Solidaire, l'association a mis sur pied une conférence intitulée *Réinventons nos jardins !*, qui a réuni 90 personnes à la grande salle... juste avant un nouveau durcissement des règles sanitaires. Voir l'article publié sur le site internet de l'AEM.

La soupe de courge du 31 octobre, événement auquel nos membres sont très attachés, avait d'abord été maintenue avec une formule Covid-compatible pour être finalement annulée, elle-aussi.

Cette année, la communication avec les membres a été digitale. La distribution de flyers n'était guère compatible avec la pandémie. Toutefois, pour présenter ses vœux à ses membres, l'association a glissé dans leurs boîtes aux lettres une carte accompagnée d'un petit cadeau venant d'un commerce de la commune.

B. Implication du comité dans la commune

L'année 2020 n'a pas permis au comité de s'impliquer autant dans les activités communales qu'en 2019. L'accueil des nouveaux habitants a été annulé en raison de la pandémie. Implication dans le Mont Solidaire (nouveau nom de Quartier Solidaire) : activités annulées, activités transformées en activités virtuelles (Prix Chronos, club de lecture Voix au chapitre) ; seul le groupe Biodiversité a permis une réelle implication de l'association (conférence *Réinventons nos jardins !*)

En février, deux membres du comité ont pris part à une conférence organisée à l'UNIL par l'ATE (Association transports et environnement), intitulée *Et si on repensait l'autoroute ? Requalification de l'autoroute A1a entre Crissier et la Maladière en boulevard urbain*. Le but était, notamment, de recueillir des éléments de réflexion concernant la lutte contre le bruit autoroutier auquel sont exposés un bon nombre d'habitants du sud de la commune. Voir article sur le site internet de l'AEM.

Collaboration prévue avec l'association Village Maillefer pour la Caravane des quartiers, en juin : malheureusement, annulée pour cause de Covid.

C. Implication politique du comité

En mai 2020, 3 membres du comité ont rencontré des collaborateurs du Service des Travaux et infrastructures (STIN), MM Vincent Porchet (chef de service) et Reyes Curiel (adjoint) qui leur ont expliqué en détail les travaux prévus dans le quartier des Martines (voir www.enmartines.ch, onglet dossiers, article du 25.05.2020).

Certains membres du comité assistent régulièrement aux séances du Conseil communal, ce qui permet d'activer des relais politiques. Toujours en raison de la pandémie, cette activité a été mise à mal. Cependant, suite à la séance du 2 novembre 2020, l'association a publié deux articles sur le site www.enmartines.ch, onglet dossiers, le 11.12.2020, relayant d'importantes informations concernant la transformation du haut de la route des Martines et la sécurisation du carrefour Martines/Saux/Verger/Sauvabelin.

8. Rapports de trésorerie et de l'organe de contrôle des comptes

Les membres ont reçu avec l'ordre du jour de l'assemblée générale les comptes et le bilan final de l'association.

Ces documents sont commentés par Jean-Pierre Moser, trésorier ad intérim : les comptes sont simples cette année puisqu'il y a eu peu de manifestations et donc peu de dépenses. L'encaissement des cotisations est en-deçà de ce qu'on aurait pu attendre au vu du nombre des membres mais, volontairement, le comité a renoncé au traditionnel appel à cotisations en raison de la crise. Encaissements de CHF 5.- auprès des 9 non-membres ayant participé au Tea party du 08.03.2020 (total CHF 45.-). CHF 500.- ont été reçus de la commune à titre de subvention pour la société locale qu'est l'AEM. Quelques frais pour le site web. Dépense pour le petit cadeau remis aux membres en guise de bons vœux pour 2021. Tout petit bénéfice en fin d'année, normal compte tenu de la situation de crise due à la pandémie. Le trésorier commente également le bilan. Pas de questions de la part de l'assemblée.

Les réviseurs aux comptes statutaires, Madame Laurence Gauthey et Monsieur Roger Rigo, ont pris connaissance des comptes. Mme Gauthey donne lecture de leur rapport (pièce jointe au PV) et propose à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge aux vérificateurs.

9. Adoption des comptes et décharge au comité et aux vérificateurs pour l'exercice écoulé

L'assemblée adopte les comptes et donne décharge au comité et aux vérificateurs des comptes à l'unanimité.

10. Fixation des cotisations annuelles

Les cotisations sont à l'heure actuelle de CHF 30.- pour les familles et CHF 20.- pour les membres individuels. Le comité propose de les maintenir à ces montants. En effet, les rentrées ont été moindres puisque le comité a décidé, pendant la crise sanitaire, de ne pas faire de rappel pour le paiement des cotisations.

La commune verse une subvention à l'association sur la base de la présentation du budget annuel et d'un programme d'activités. Merci à elle pour ce soutien que le comité sollicitera à nouveau pour 2021.

L'AG accepte cette proposition à l'unanimité après avoir vu le budget prévisionnel (voir point 11).

11. Présentation et adoption du budget prévisionnel

Peu de changements par rapport au budget précédent. La présidente commente ce budget. Trois manifestations sont prévues pour 2021.

L'assemblée approuve le budget prévisionnel à l'unanimité (en pièce jointe).

12. Election de la Présidente ou du Président, des membres du comité et de l'organe de contrôle des comptes

Le comité propose de maintenir Elisabeth Nicollier à la présidence de l'association. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Le comité in corpore est réélu à l'unanimité.

- Secrétaire: Marie-Pierre Constant
- Secrétaire: Anne-Claire Vonnez

- Trésorier: (poste à repourvoir)
- Membre: Louisa Rossat
- Membre: Julien Rossat
- Membre: Olivier Cart
- Membre: à repourvoir

Mme Tanja Rahmy propose de reprendre le poste de trésorière. Jean-Pierre Moser assure qu'il lui transmettra le flambeau et assurera une transition en douceur. Candidature acceptée à l'unanimité avec chaleureux remerciements de la part de la présidente.

Line Rithner demande combien de séances de comité se tiennent pendant une année normale. Réponse : en principe 5. A quoi s'ajoutent, bien sûr, les préparations des différentes manifestations. Pour certaines, les choses sont rodées et la charge de travail légère (ex. : soupe à la courge). Pour d'autres, le travail est plus lourd. Mme Rithner est potentiellement intéressée et le comité l'invitera à une prochaine séance. Gilles Rocher intervient pour souligner que le comité est très sympathique et dynamique et qu'il ne faut pas hésiter à le rejoindre. Chaleureux remerciements à Mme Rithner de la part de la présidente pour son intérêt, en espérant qu'il se concrétisera !

Mme Gauthey est d'accord pour garder son rôle de vérificateur des comptes. Hors AG, la question a été posée à M. Rigo. Il est lui aussi partant pour remplir cette fonction en 2021 encore. Les deux vérificateurs en exercice, Mme Laurence Gauthey, M. Roger Rigo, sont donc reconduits dans leur fonction actuelle avec remerciements pour le travail accompli et leur constance.

A noter : en AG, Catherine Cart d'une part et, hors AG, Philippe Nicollier de l'autre se tiennent à disposition s'il s'avérait nécessaire de prendre la relève comme vérificateurs des comptes. Merci à eux.

13. Information sur les admissions, démissions et exclusions des membres

L'association *En Martines* comporte 72 membres (62 familles et 10 membres individuels). 7 nouveaux adhérents, 3 démissions pour cause de déménagement.

Les nouveaux membres sont recrutés via la soirée d'accueil des nouveaux habitants (annulée en 2020, annulée aussi pour mars 2021 mais sans doute reprogrammée dans l'année), via une lettre personnalisée que nous adressons aux nouveaux habitants du quartier (adresses communiquées par la commune), via nos flyers déposés dans les boîtes aux lettres du quartier, via le journal *Aux 4 coins du Mont*, des contacts personnels, le bouche-à-oreille. Malgré la crise, le bilan est donc positif pour l'association sur le plan des membres. La présidente encourage vivement chaque membre à convaincre voisins et amis du quartier à adhérer si ce n'est déjà fait.

La présidente souligne que notre site internet —sur lequel 14 articles ont été publiés sur des sujets divers (aménagement du quartier, entraide, nos manifestations, sujets de société, etc.) — devrait aussi attirer de nouveaux membres. Il témoigne de la vitalité de l'association et de son implication aussi bien dans des activités récréatives que dans des dossiers communaux concernant spécifiquement notre quartier. Elle engage les nouveaux membres à s'abonner aux mises à jour du site.

14. Propositions individuelles et divers

Dans les grandes lignes, la présidente présente le programme concocté par le comité pour 2021. La fête des voisins (28 mai) est prévue en plein air, en respectant les consignes sanitaires en vigueur.

La fête de la durabilité, à laquelle l'AEM s'associera, sera sûrement déplacée en septembre par la commune.

Un concert virtuel sera proposé tout prochainement (avant Pâques) pour marquer dans la joie le lancement de l'année.

Une conférence devrait avoir lieu en juin, si possible en présentiel. L'orateur pressenti est de qualité et la thématique retenue devrait intéresser non seulement les habitants du quartier mais plus généralement tous les Montain.e.s. Nous croisons les doigts pour que la pandémie permette cet événement.

La commune projette d'installer des boîtes à livres dans les quartiers du Mont qui en sont pour l'instant dépourvus. L'AEM veut s'engager dans ce projet qui recèle un potentiel d'animations à proposer dans le quartier (lectures à voix haute, conteries, etc.). Si les membres ont des souhaits et idées (par exemple, sur l'emplacement à proposer à la commune), qu'ils n'hésitent pas à se manifester auprès du comité.

Christian Menétrey propose le secteur du collège des Martines. La présidente approuve car cet emplacement est éloigné de la route. Gilles Rocher abonde dans ce sens au motif que des parents pourraient y déposer des livres pour enfants qui ne sont plus utilisés dans leur famille. Ch. Menétrey souligne l'obligation de mise à l'enquête si on prévoit un format tel qu'une cabine téléphonique.

Ch. Menétrey remercie la présidente et le comité de l'AEM. Il estime que l'association est dynamique, entreprenante, porteuse de projets intéressants. J. Menétrey remercie pour le petit cadeau reçu pour les vœux de 2021.

La parole n'est plus demandée par l'assemblée. La présidente salue les membres, les remercie pour leur présence.

L'assemblée est close à 21h10.

Diffusion : site internet de l'association

Annexes : rapport des vérificateurs des comptes ; budget prévisionnel 2021